



Compte rendu du CHSCTREA du 01 juillet 2021

Vos représentants : D. Limousin, C. Vivet, M. Chabrilat, T. Marceaux, M. Lartigue, M. Chalaye et L. Labouret

Début du CHSTREA 14h05: Le quorum n'est pas requis car il s'agit d'un CHSCTREA exceptionnel

Prise de parole liminaire de M. Chabrilat qui présente une motion à titre personnel sur les conditions de travail. [La motion est adoptée à l'unanimité par les membres du CHSCTREA](#)

Ordre du jour :

- 1) Situation sanitaire et préparation de la rentrée scolaire
- 2) Présentation de l'étude « vulnérabilité et résilience des EPL en période COVID » par P. Guyot
- 3) Expérimentation ARACT
- 4) Retour GT EPI vêtements de travail – autorisation de conduite
- 5) Questions diverses.

1) Situation sanitaire et préparation de la rentrée scolaire :

H. Coutin présente la situation sanitaire actuelle en région Aura : environ 4 millions de personnes vaccinées soit quasiment 50 %, le taux d'incidence actuel est de 15 pour 10 000 personnes, le variant Δ n'est pas encore majoritaire en AuRA contrairement au niveau national. Concernant l'enseignement agricole, il n'y a plus de retours stables de la part des EPL, MFR ..., les dernières données datent de la semaine 24, seulement ? cas COVID sont comptabilisés dans 3 établissements privé de la région.

Quant à la vaccination dans les établissements, pas de données car l'enquête est impossible à mener étant donné que la vaccination relève du secret médical.

Préparation de la rentrée :

Une réunion commune de préparation de la rentrée 2021 (Conseil Régional, DRAAF et EN) est programmée.

Le Conseil Régional désire développer la mise à disposition de matériel informatique portable à destination des apprenants et peut-être des enseignants mais elle fait face à des problèmes de fournisseurs. La campagne de mise en place de purificateurs d'air dans les EPL subventionnés par la Région est toujours d'actualité, pour l'instant, 21 EPL sur 28 en sont équipés en différents lieux. Le Conseil Régional souhaite également mettre une politique de remplacement plus réactive en cas d'absence de titulaires.

La Cheffe du SRFD demande à L. Lavisse (assistant social) si les EPL ont davantage fait appel aux services des assistant-e-s sociaux pendant la période COVID. L. Lavisse répond qu'un seul EPL a fait une demande de permanence pendant cette dernière période et qu'aucun agent n'est venu à sa rencontre.

La Cheffe du SRFD souhaite la mise en place d'un travail avec les chefs d'établissement pour améliorer les méthodes de saisine du service assistance social pour les agents qui en éprouvent le besoin.

Le mot d'ordre en tout cas pour la rentrée 2021 est PRUDENCE à cause du variant Δ et l'optimisme n'est pas au beau fixe.

Remarque de FO : La politique de développement de matériel informatique portable par les services de la Région interroge sur l'avenir : variant Δ et modification de nos méthodes de travail systématisation du travail à distance ?

Remarque du SGEN CFTD : Les agents ont fourni beaucoup de travail, effectué beaucoup d'heures et sont épuisés trop souvent le travail se fait dans l'urgence et les équipes au sens large doivent répondre dans un temps restreint aux différentes sollicitations de l'autorité académique ce qui va à l'encontre des bonnes conditions de travail qui demandent de l'anticipation, de l'organisation et de la communication. Constat : Le ministère est mal organisé. Dernier exemple en date : la mobilité des ACEN dont la date initiale à été repoussée pour la deuxième année consécutive ce qui est préjudiciable pour les agents en question et les équipes de direction pour la préparation de la rentrée.

La Cheffe du SRFD acquiesce et avoue se trouver entre le marteau et l'enclume.

Remarque du SNETAP/FSU : il faut des moyens supplémentaires, de la lisibilité et de l'anticipation ! Concernant la crise sanitaire, on va dans la même direction avec toujours autant d'insécurité pour les usagers et les personnels, quid des examens 2022 est-ce qu'une réflexion est d'ors et déjà en cours ? Il n'est pas acceptable d'apprendre par la presse des modifications de modalité d'examen avant d'en être informé directement par nos ministères.

Remarque du SGEN/FSU : La MIREX est de bonne volonté mais manque de personnel pour venir en appui vers les PAJ et les coordos. Pas normal que les agents déconvoqués pour les épreuves d'examen soit prévenu en direct par la MIREX et que le circuit de communication s'en trouve alourdi.

Réponse de la Cheffe du SRFD : La MIREX manque de personnel, actuellement 15 personnes pour une cible de 17 personnes.

Remarques du SNETAP/FSU : Il y a dégradation du fonctionnement des examens par rapport à il a deux ans en arrière. On note de mauvaises infos de la MIREX à destination des PAJ, erreurs qui n'avaient pas lieu avant : accueil « pourris » des correcteurs en internat, absence de point café, plus de réservations de chambres d'hôtel groupé avec paiement anticipé par le service examen pour limité les avances par les agents.

Réponse de H. Coutin : il rappelle que les agents ont réclamé la possibilité de pouvoir eux-même remplir leur demande de frais de remboursements via Chorus DT et que si une demande d'avance est suffisamment anticipée, elle peut être faite sans problème.

Le SNETAP/FSU réprecise son intervention sur la possibilité de prise en charge directe par la MIREX des réservation et l'avance des frais des chambres d'hôtel.

L'UNSA précise que les agents n'ont pas réclamé de pouvoir saisir eux-mêmes leurs frais de déplacement et d'hébergement mais une prise en charge rapide de leur frais de déplacement.

FO précise que les agents ne sont pas la banque du ministère et que les centres d'examen étaient autrefois un lieu d'échange de pratiques entre les correcteurs et les jurys et que cela est de moins en moins vrai.

Réponse globale de la Cheffe du SRFD : Il faut essayer de se donner des éléments de mesure et s'outiller pour améliorer la situation de fonctionnement des examens.

2) Présentation de l'étude « vulnérabilité et résilience des EPL en période COVID » par P. Guyot :

Elle a auditionné des personnels de 26 EPL sur les 28 avec un échantillon représentatif de la communauté entière soit 439 personnes qui se sont exprimées sur les deux grandes périodes de crise et de confinement.

Elle partagera par la suite son mémoire.

But : Pouvoir traiter les données, savoir quoi en faire et lancer des actions.

Le 16 septembre lors du prochain CHSCT, elle fera une restitution la plus précise possible puis ensuite aux chef-fe-s d'établissement puis à la DRAAF. Elle apportera des recommandations.

Question du SGEN/CFDT : Pauline pourra-t-elle nous donner la pourcentage de chaque type de personnels ou apprenants auditionnés sur les 439 ?

Réponse de P. Guyot : elle le fera pour le 16 septembre.

3) Expérimentation ARACT :

Présentation de l'ordre du jour et de l'état d'avancement de l'expérimentation ARACT.

L. Labouret qui était présent lors de la journée de travail du 17 juin 2021 à Marmilhat en présentiel ainsi qu'à la journée de « rattrapage » pour les absents du 24 juin présente l'ODJ de cette journée et le travail réalisé.

Voir document sur le lien suivant : <https://regions-snetap-fsu.fr/ara/wp-content/uploads/sites/12/2021/07/ARACT-journee-de-regroupement-du-17-juin.pdf>

Le 02 juillet 2021 se déroule la dernière restitution sur l'EPL de Marmilhat.

4) Retour GT EPI vêtements de travail – autorisation de conduite :

Voir document relevé de conclusions du groupe de travail sur le lien : <https://regions-snetap-fsu.fr/ara/wp-content/uploads/sites/12/2021/07/2021-Juin-releve-conclusion.pdf>

Enquête : <https://regions-snetap-fsu.fr/ara/wp-content/uploads/sites/12/2021/07/TRAITEMENT-ENQ-EPI-VETEMENTS-TRAVAIL-2.pdf>

Magalie Rigaux et Dominique Balme ont travaillé avec H. Coutin :

- création d'une fiche « remise de matériel »: EPI ou vêtements de travail identique pour tous les EPL
question d'homogénéisation : date de remise, quantité, fréquence ...

Entretien des équipements : la question qui se pose est quelles sont les obligations de l'employeur concernant l'entretien, a-t-il le moyen de le faire, doit-il sous-traiter ?

Focus sur les autorisations de conduite :

- réticence de certains chefs d'établissement à faire signer les autorisations de conduite, pour quelles raisons ? Quel point réglementaire bloque ?
- Nécessité de refaire une note par le CHSCT pour la réglementation de conduite des tracteurs et engins forestiers.

Une enquête sur les autorisations de conduite a été lancée auprès des établissements mais pas encore de retour.

Un nouvel agent du SRFD, F. Vivien, reprend à partir du 01 septembre 2021 le dossier SST côté personnel et apprenants.

Remarque du SNETAP/FSU : il adresse ses remerciements sur enfin la prise en compte effective des autorisations de conduite. Il demande que le SRFD informe tous les agents des EPL de la région sur le travail mené par le GT et sur la réglementation.

La Cheffe du SRFD annonce qu'un séminaire national sera organisé par les ISST sur le sujet « sécurité sur les chantiers forestiers » à Roanne Chervé le 30 septembre et le 01 octobre 2021.

Question de l'UNSA : Est-ce que les agents des EPL seront conviés et libérés notamment sur les CFPPA pour y participer ?

La Cheffe du SRFD répond qu'une note de service est en cours d'écriture et que la présence des agents est évidemment souhaitable.

Groupe de travail « numérique » : réunion le 06 mai, M. Girard était seul avec D. Collisson qui a d'ailleurs fait suivre un document de travail aux autres membres du groupe sur les échanges de cette réunion à deux.

La Cheffe du SRFD dit qu'il est nécessaire de resserrer les objets de ce groupe de travail.

La Région prépare des ressources numériques à destination des élèves de seconde pour d'éventuels travaux en distanciel via l'ENT et travaille à l'optimisation du serveur ENT pour qu'il résiste davantage à un afflux d'informations.

5) Questions diverses :

Remarque du SGEN/CFDT : il semble qu'il y ait une diminution du nombre de CoHS par rapport à la période pleine de COVID.

Réponse d'H. Coutin : Il ne dispose pas d'éléments précis indiquant qu'il n'y a pas le nombre suffisant de CoHS dans les EPL par rapport au règlement.

Question du SNETAP/FSU : il demande un entretien avec la Cheffe du SRFD sur la situation de l'EPL de Valence et de nombreuses alertes des agents de cet EPL.

Réponse de la Cheffe du SRFD : ok pour le vendredi après-midi

Fin : 16h30